9477 - La réalité de la croyance aux anges

question

Quelle est la signification de la croyance aux anges ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cela étant, les anges relèvent d'un monde mystérieux. Ils sont créés par Allah à partir de la lumière et ils exécutent l'ordre d'Allah : des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu' Il leur commande, et faisant strictement ce qu' on leur ordonne. (Coran, 66 : 6).

La croyance aux anges implique quatre choses nécessaires :

1/ Affirmer résolument leur existence en tant que créatures d'Allah, soumises et dirigées par Lui : ce sont plutôt des serviteurs honorés. Ils ne devancent pas Son Commandement et agissent selon Ses ordres. (Coran, 21 : 26-27) et : des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu' Il leur commande, et faisant strictement ce qu' on leur ordonne (Coran, 66 : 6) et : Lui seul appartiennent tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre. Ceux qui sont auprès de Lui (les Anges) ne se considèrent point trop grands pour L' adorer et ne s' en lassent pas. Ils exaltent Sa Gloire nuit et jour et ne s' interrompent point. (Coran, 21 : 19-20).

2/ Croire nommément à ceux d'entre eux dont nous connaissons les noms comme Djibril, Mikaël, Israfil, Malick, Ridhwan et d'autres (pse).

3/ Croire aux qualités de ceux dont nous connaissons la description faite dans la Sunna comme Djibril dont on a dit qu'il possède six cent ailes qui remplissent le ciel et bouchent l'horizon.

4/ Croire aux actions de ceux d'entre eux dont les actions nous ont été décrites comme Djibril (psl) chargé de transmettre la révélation, la source de la vie spirituelle, et Israfil chargé de souffler dans

la corne (pour annoncer la fin du monde) et Mikaël chargé de gérer la pluie, et Malick, gardien de l'enfer, etc.

Parmi les plus importants éléments constitutifs de la foi figure la croyance selon laquelle chaque personne est accompagnée par deux anges qui écrivent ses actes comme le dit le Très Haut : quand les deux recueillants, assis à droite et à gauche, recueillent. Il ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l' inscrire. (Coran, 50 : 17-18). C'est-à-dire un observateur vigilant issu des anges.

Veillez, ô musulman, à vous comporter de sorte que les deux anges ne feront à votre propos des notes qui vous déplaisent au jour de la Résurrection. Tout ce que vous direz ou prononcerez sera enregistré sur votre compte. Et, au jour de la Résurrection, on présenta à chacun un registre : Et au cou de chaque homme, Nous avons attaché son œuvre. Et au Jour de la Résurrection, Nous lui sortirons un écrit qu' il trouvera déroulé: "Lis ton écrit. Aujourd'hui, tu te suffis d' être ton propre comptable". (Coran, 17 : 13 –14).

Nous demandons à Allah de dissimuler nos défauts et de nous pardonner. Il est celui qui entend tout et répond : Allah le sait mieux .

Voir les ouvrages intitulés : alam as-sunna al-manshoura (86) et Madjmou fatawa Cheikh Ibn Outhaymine, 3/160 et pour davantage d'information se référer aux questions 843 et 14610.